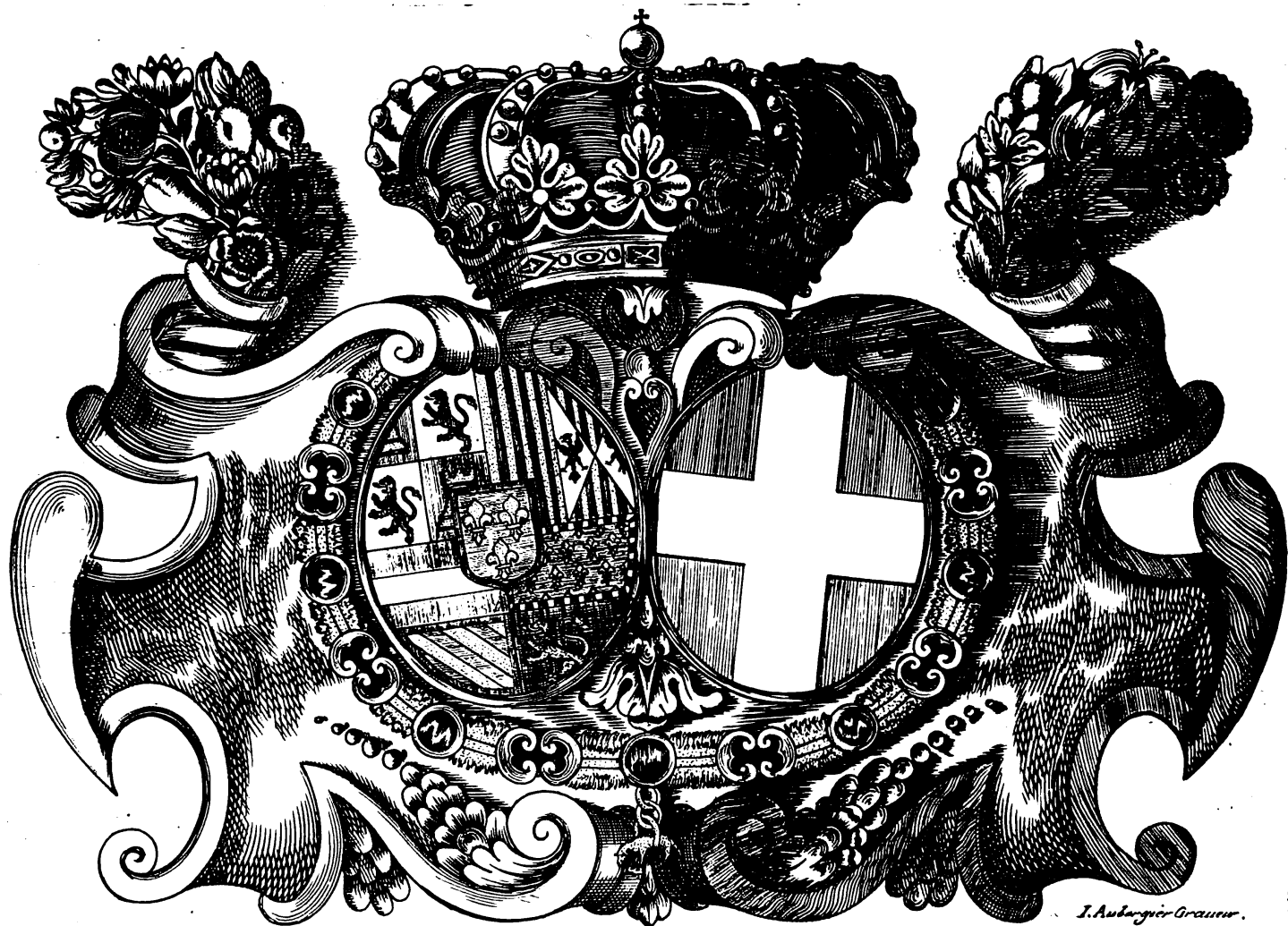




gravé par Joseph

Au bergier.





*A Tres Haute et tres Puissante et tres excel.^{te} Princesse
 Marie Louise de Savoie
 Reine D'Espagne
 Madame*

Parmy les applaudissements et les acclamations d'un grand peuple accouru de toutes parts au passage de Votre Majesté à Marseille ma musique a eu le bon heur de se faire entendre et de ne pas déplaire à V. M. la délicatesse de votre goût pour les beaux arts et en particulier pour la musique na pu moderer le desir ardent qui ma pressé de vous presenter ce fruit de mon travail jay cru que votre bonté plus Grande encor que votre goût me permetroit de vous dedier cet Ouurage Sous une telle protection Jay tout sujet d'esperer

Qu'il sera sauvement Receu dans le Monde.

Insinément eleuee par la grdeur d'une Auguste naissance le Sang d'autant d'Heros que vous comptez d'areux deuiet encore plus Illustre par les perfections dont le Ciel vous a Comblee il vous auoit destinee pour Epouse a un Grand Roy il uouloit que vous partageassiez avec luy le plus vaste empire du monde une couronne ne suffisoit pas il (y) jalloit dans toutes les parties du monde et que le Soleil fût en tout tems également temoin de la grandeur et de la gloire de l'un & de l'autre telle estoit la recompense que le Ciel reseruoit a l'auguste Sang de Bourbon superieur a l'enuie il est destiné pour Commander a toute la terre Puisse uotre Heureuse posterité faire dans les Siecles auoir le bonheur des peuples qui vous sont soumis & estre dans son tems l'admiration de l'uniuers comme vous l'etes du nostre ce sont les uoeux que fait avec un Zele tres ardent et une soumission tres profonde

Madame
De V. M.

Le tres humble et tres obeissant
Seruiteur
Charles Desmazures.

Preface.

Jay diuisé têtes ces Simphonies par suites, sur les 7 lettres de la Gamme, afin que Châque Ton Puisse Seruir pour un Concert ou Serenade. On les trouuera d'un Chant aisé & Facile, pour y qu'il y en ait quelques Vnes de Vitesse & meme d'Exercice.

On aura une grande commodité a les jouer en ce que châque une des parties se trouue dans un Volume differant, a l'exception du Second Dessus qui se trouue en celui de la haute contre, ce que jay fait pour ne pas faire un cinquieme Volume, & pour la commodité de ceux qui n'ont pas grand nombre d'instruments. Comme les Dessus & les Basses chantent tous assez bien, On pourra meme les jouer sans Taille ni y Haute-contre.

Elles pourront Seruir également pour les Violons, Flutes Hautbois & autres instruments, et surtout elles pourront être de grand usage aux bandes de Violons, & encore plus particulièrement aux Seigneurs qui ont Musique Entreenue.

Les 6 pieces qui ont de titres au dessous sont faites pour l'Eglise, celles qui ont de titres particuliers comme le Triomphe du Roy, le carrillon, les reueries, & la deroute font a sçez connoître par leur Caractere ce que Jay voulu Exprimer.

Si cet Ouurage a le Sort de plaire aux personnes de bon goût, cela me donnera lieu de donner bien tôt un autre au Public a 2 & a 3 parties, travaillé en maniere de Sonata Italiennes, où regnera la fugue, & avec autant de recherches dont Cette espece de musique peut-être Susceptible.



LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARE, Comte de Provence, Forcalquier & Terres adjacentes : A nos Amez & Feaux Conseillers les Gens tenans nôtre Cour de Parlement à Aix, Me. des Requêtes ordinaire de nôtre Hôtel, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Le Sr. Charles Desmazures Organiste de l'Eglise Cathedrale Major de Marseille, Nous a fait remontrer qu'il a composé un Livre de Musique & Symphonie à quatre parties qu'il desiroit faire graver & imprimer ; mais il craint qu'après en avoir fait la dépense quelques Etrangers ou autres nos Sujets ne le voulussent faire imprimer à son prejudice, il Nous a tres-humblement fait supplier lui vouloit accorder nos Lettres sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant & lui donner moyen de profiter de son travail, Nous lui avons permis & accordé, permetons & accordons par ces Presentes de faire graver & imprimer ledit Livre de Symphonie à quatre parties, par tel Graveur, Libraire & Imprimeur, & en tel volume, marge & caractère, & autant de fois que bon lui semblera pendant le tems de dix années consecutives, à commencer

du jour & date des Presentes, d'imprimer icelui, vendre & distribuer par tout nôtre Royaume, Pais, Terres & Seigneuries de nôtre obeïssance. Faisons tres-expresles défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres de faire imprimer, debiter, vendre & distribuer ledit Livre sous quelque pretexte que ce soit, même d'impression étrangere ou autrement sans le consentement dudit Exposant & de ses ayant cause, sur peine de confiscation des Planches & Exemplaires contrefaits, amendes arbitraires, dépens, dommages & interets ; A la charge de faire imprimer ledit Livre sur du beau papier & en beau caractère, conformément à l'Ordonnance de la Librairie de l'année 1686. d'en mettre deux Exemplaires à nôtre Biblioteque publique, Un en nôtre Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre trescher & feal Chevalier Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres le Sr. de Pontchartrain, à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouïr l'Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'Extrait des Presentes elles soient tenuës pour dûëment signifiées, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foy soit ajoutée comme à l'Original. Mandons au premier nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis faire pour l'exécution des Presentes tous Exploits nécessaires sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : **CAR** tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles le 15. jour du mois de Septembre, l'an de grace 1702. & de nôtre Regne le soixantième. Par le Roy Comte de Provence en son Conseil. Signé, MIDY. *Les Exemplaires ont esté fournis.*